

ROTHBACH

“Underem Schiewebari”



Journal Communal
Edition 2018

Mairie de Rothbach

19 Rue Principale
67340 ROTHBACH

Tél : 03 88 89 31 40
Fax : 03 88 89 36 09

mairie.rothbach@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 12h00
Mardi : 16h00 à 19h00
Mercredi : 9h00 à 12h00
Jeudi : 16h00 à 19h00
Vendredi : 9h00 à 12h00

www.rothbach.alsace

Page Facebook :

Commune de Rothbach

Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,

Bonheur, joie et santé à vous et votre famille pour la nouvelle année que nous entamons.

Comme annoncé l'année dernière, les chantiers communaux ont bien avancé. En partie les luminaires LED sont déjà installés et fonctionnels et vous avez sûrement déjà croisé le nouvel employé communal. Le verre perdu n'est pas encore fermé car nous n'avons pas encore de solution de rechange pérenne pour l'heure.

Mais tout n'est pas rose pour autant. Les temps difficiles annoncés sont arrivés, des restrictions budgétaires ont frappé tous les budgets communaux et ne nous ont pas épargnés. Les investissements s'en trouvent ralentis mais pas arrêtés.

La rue du Moulin, dernière rue qui n'a pas encore été rénovée, devrait l'être au courant de l'année à venir. La poursuite du chantier "luminaire" est prévue et nous travaillons encore à la préparation du futur lotissement. Une antenne relais devrait améliorer sensiblement les réceptions téléphoniques et la fibre va elle aussi s'inviter dans le village.

Un nouveau problème se pose : vous avez sûrement relevé l'absence de pasteur dans la commune ainsi que dans les communes voisines. Ce fait, combiné à la faible fréquentation des cultes, soulève la question : quel est l'avenir de notre église ? A ce sujet, nous allons vous consulter afin de récolter vos avis et idées. Chacun sera libre de s'exprimer, sachant que nous n'aurons plus de pasteur attiré dans le village.

Allons de l'avant et nous gagnerons ensemble.

Le Maire, KLEIN Rémi

Rothbach: Histoire et Traditions

LE HANGAR COMMUNAL :

Toute une histoire !

Situé à la sortie du village vers Ingwiller, sur une parcelle du lieu-dit « **Weilmatt** », l'actuel hangar, construit dans les années 30, abritait un équipement de taille pour l'époque : une batteuse mécanique (Dreschmaschin). Construite par la société **Merlin de Vierzon** dans le CHER, elle avait été commandée par la Municipalité en **1928**.

Avant l'arrivée du tracteur et de la moissonneuse batteuse au début des années 60, elle devait améliorer considérablement le rendement, mais aussi les conditions de travail des agriculteurs locaux ainsi que de ceux des villages environnants de : Bischholtz, Lichtenberg et d'Offwiller. Révolus les siècles de corvées éreintantes de battage au fléau !

Dès lors, chaque année, pendant tout le mois d'août, s'offrait aux villageois un spectacle animé, dans un endroit baigné d'odeurs puissantes d'orge, de blé, d'avoine ou de seigle. Convergeaient là en effet, dans un trafic incessant, des charrettes à échelle (Leiterwagen) tirées par des vaches ou des chevaux. Chargés de gerbes dorées, et pourvus d'une tablette numérotée qui réglementait l'ordre de passage, les attelages devaient souvent patienter par dizaines dans les rues d'Ingwiller ou de la Vallée. A l'intérieur du hangar, 2 hommes, la plupart du temps, des bûcherons journaliers dans la forêt communale, s'activaient autour de la batteuse dans des nuages de poussière.

Le premier rentrait les gerbes déliées dans une fente sur la partie supérieure de la machine, au niveau d'une dalle en bois. Le second, resté en bas, ajustait les sacs en toile de jute ou de lin, pour les ôter une fois remplis de grains.

Les écailles (Spröhe) étaient récupérées et mélangées aux betteraves pour le bétail. La paille, elle, devait lui servir de litière. Les déchets de l'orge quant à eux, étaient déversés quelques dizaines de mètres plus loin, derrière de le bâtiment, pour y être nivelés .

Plus tard, et jusqu'au début des années 70, l'endroit devait accueillir un dépôt, surnommé « **MAGMOD** », d'après un grand magasin de Strasbourg, Alors que ce dernier ne vendait que du neuf, le Magmod de ROTHBACH ne proposait que de l'usagé : vaisselle ébréchée, chiffons, vieux habits, outils rouillés, pneus crevés....



Autre épisode de l'histoire du hangar :

En **1939**, il avait aussi servi d'**abattoir**.

En effet, les bêtes de l'Outre - Forêt, convoyées en camion à ROTHBACH, alors que leurs propriétaires étaient évacués, devaient aider à nourrir des troupes de soldats de la ligne Maginot.

Ces derniers affluèrent à ROTHBACH pour loger chez l'habitant jusqu'aux 1ers jours de mai 40.

Page sombre :

Le 3 juillet 1945, alors que des ouvriers communaux procédaient à des travaux de rangement et de nettoyage du bâtiment, l'un d'eux heurta de sa pelle une mine allemande. L'explosion tua net un garçon de 18 ans. Deux autres hommes succombèrent également à leurs blessures.

Après la guerre, le village retrouva sa tranquillité.

Dans les années 50, le hangar devint même occasionnellement, un lieu de liesse et de festivités.

Ainsi, lors de la fête des pompiers, y étaient installés : piste de danse, buvette, tables et bancs...Un mât de cocagne invitait à décrocher des saucisses à gagner.

A côté du cimetière, un manège faisait la joie des enfants.

Dans les années 80, le bâtiment servait également de bergerie.

Dans les années 90, l'endroit abrita aussi le poste d'incendie de ROTHBACH.

Rénové en 2003 : désamiantage du toit, réfection de la charpente, remplacement du bardage, nouvelle toiture, appentis pour stockage des matériaux, installation de sanitaires, le bâtiment sert actuellement **d'atelier communal**.

JEU DE PISTE

Oelmühle



En poursuivant dans la rue de la Vallée, on découvre sur la gauche, après environ 500 m, un joli moulin : la **Oelmühle** ou **Lätschmühle**.

Le **Winebächel**, ruisseau long de 5 km, débouchant du **Bruderthal**, le fit tourner dès la 2ème moitié du XVIIIème. A l'époque, les meuniers devaient composer avec les caprices du cours d'eau, tantôt à sec, tantôt en crue. Moulin à farine à l'origine, sa conception permettait également le broyage des oléagineux tels que les faines de hêtre et les noix. En 1911, le propriétaire de l'époque, Georges Koell, arrêta d'exercer le métier.

Continuer.

A environ 50m du moulin :

⇒ **S'arrêter à droite**, devant le vieux panneau en béton : « **Attention au feu** ».



A côté, un balisage du CV propose « **2 circuits découvertes.** », menant au « **Winkelberg** » ou au **Tierkierchlein**.

Opter pour une promenade ...ou alors : **retourner** au village et **emprunter** la « rue du Château » à la recherche d'un autre panneau vintage :

« **Etable indemne de tuberculose.** »



Son histoire : dans les années 50, alors que des cas de tuberculose furent détectés en France, la vaccination des bovins devint obligatoire.

Après les contrôles des services vétérinaires, la **Fédération Nationale des Groupements de défense du bétail** apposait les plaques bleues: « **Etable indemne de tuberculose** » sur les portes des étables concernées.

Chaque animal sain portait un numéro d'immatriculation et ne pouvait être vendu qu'accompagné de sa carte d'identité, préalablement enregistrée.

Depuis **2001**, la France est officiellement considérée **comme indemne de tuberculose bovine**.

PETITE DEVINETTE

Dans une étable avec des vaches, il y a :

118 oreilles

234 pieds

59 têtes

Combien y a-t-il de vaches ?

Solution

et la tête du fermier...

+ 2 oreilles, 2 pieds

116 oreilles, 232 pieds et 58 têtes.

Il y a **58 vaches**, ce qui fait :

Rothbach: Histoire et Traditions

Continuer

La rue « Frédéric LIENHARD » traversée, **remonter** la « rue Principale » par la gauche.

Dans le virage, à la hauteur du panneau « rue d'Offwiller », fixé sur la roche en grès mitraillée lors des dernières hostilités, **s'engager** sur la route menant à la maison forestière d'Offwiller à environ 800 m.



Un peu avant cette dernière, un banc entre 2 chênes vous invitera au repos.



Les panonceaux fixés sur l'un des arbres, vous convieront eux, à d'autres promenades.

La station de pompage : vous ne la verrez plus !



Située sur le ban de ROTHBACH, un peu avant la Maison Forestière du Dietzthal, la **station de pompage**, construite en 1951, fut détruite en janvier 2014.

Pour rappel : la constitution du **Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs** avait été autorisée par un Arrêté préfectoral du 28 mai 1947.

A l'origine, seules les communes d'Offwiller, de Bischholtz, de Schillersdorf et d'Uhrwiller composaient le Syndicat. ROTHBACH devait y adhérer en 1991.

Compétences de la station : elle récupérait les eaux de source et assurait le transport et la distribution d'eau potable. Jusqu'en 2008, les compteurs y étaient relevés quotidiennement.

A noter : dans les années 75 à 85, on pouvait enregistrer des pics de consommation :

- ⇒ le samedi, jour du bain hebdomadaire (Environ 850 m3)
- ⇒ le lundi, jour de lessive (WASCHDAA) (Environ 800 m3)

Par la suite, une télégestion à partir de Schiltigheim assurait un relevé mensuel.

La station, qui possédait un groupe électrogène avec génératrice utilisés lors de la tempête de 1999, fut remplacée par la station de relevage du LINTHAL, mise en fonction dès 2008.

La production d'eau (Plus de 1400 m² / jour) pour le Syndicat des Eaux d'Offwiller et Environs se fait par l'intermédiaire de 4 captages de sources et de 2 puits . Ces derniers sont exploités conjointement avec le Syndicat des Eaux de la Moder.

Rothbach: Histoire et Traditions

L'eau : un bien précieux :

Chacun d'entre nous utilise 90 à 150 litres d'eau par jour .
Il est possible cependant, de diminuer sa consommation par des gestes simples :

- ⇒ Prendre une douche (84 l pour 6 minutes), plutôt qu'un bain (150 l)
- ⇒ Eviter de laisser l'eau du robinet couler pendant le brossage des dents.
- ⇒ Utiliser le double poussoir aux toilettes
- ⇒ Faire face aux fuites : un robinet qui goutte peut entraîner un gaspillage de 43000 litres d'eau par an.

Redescendre dans le village par la rue Principale, pour s'arrêter devant les premières **maisons alsaciennes** que l'on reconnaît facilement :

- ⇒ Le bois est bien présent dans l'ossature des murs externes.
- ⇒ L'habitation présente presque toujours son côté le moins large (le pignon), sur la rue.
- ⇒ L'entrée se trouve souvent sur le long pan, avec ou sans escalier.
- ⇒ S'il y a une cave, elle est uniquement sous la salle de séjour (STUB).

Les maisons alsaciennes locales sont souvent colorées.

- ⇒ L'une d'entre elles porte également de jolis ornements sur sa façade principale.



- ⇒ Les 5 maisons, pourvues d'une porte cochère permettant le passage des véhicules, sont chacune accompagnée d'une porte piétonne.

Pour une seule d'entre elles, le portillon est intégré dans la porte cochère.



Juste après la mairie, faire une halte devant la maison ayant comme particularité, sous ses fenêtres, de jolies frises en bois.



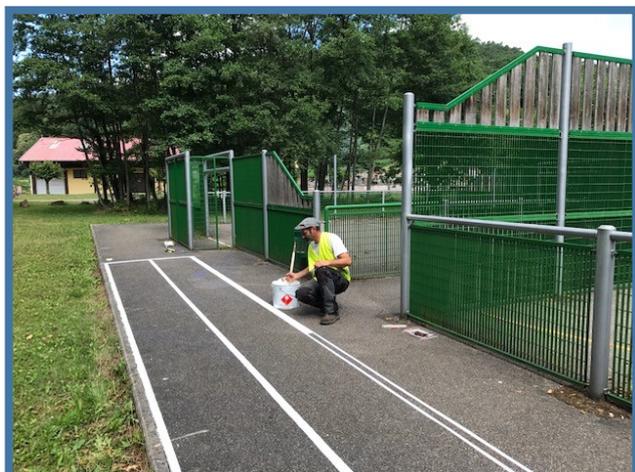
Continuer...

Quitter la rue Principale... sans oublier de se **retourner** sur le joli tableau de maisons alsaciennes plus ou moins anciennes.



Pour les plus curieux : partir à la recherche « des maisons à colombages » plus récentes, Cité Bellevue et Cité Westerfeld.

TRAVAUX & RÉALISATION



- Broyage branches (Rue d'Ingwiller)	754,56 €
- Révision + 4 pneus tracteur communal	4139,38 €
- Achats illuminations de Noël (étoiles)	1191,84 €
- Pose et enlèvement illuminations Noël (2016)	2635,00 €
- Maintenance éclairage Public (2016)	3162,00 €
- Lampadaires LED parkings mairie +CMDP	3294,00 €
- Remplacement luminaires salle polyvalente	2868,00 €
- Remplacement convecteurs WC + couloir salle polyvalente	2071,20 €
- Achat isoloir PMR	255,60 €
- Achat 2 urnes (subventionnées à 100% par l'Etat)	313,28 €
- Fleurissement 2017	2754,80 €
- Achat d'un taille haie	540,00 €
- Informatique mairie	2326,50 €
- Rampe PMR maternelle	4965,56 €
- Projecteurs terrain de pétanque	1722,00 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC



Depuis début octobre, les premiers lampadaires de type LED illuminent certaines rues du village.

Lors de cette première tranche, l'ensemble des travaux de génie civil a entièrement été réalisé (notamment la mise sous terre des câbles électriques).

Afin d'optimiser le rendement lumineux de ces nouveaux ouvrages, certains ont été supprimés, d'autres rajoutés ou encore déplacés parfois que de quelques mètres.

Les travaux reprendront, en fonction de la météo en février ou mars 2018, dans l'ordre suivant :

- Rue de Bischholtz
- Rue Principale + Frédéric Lienhard
- Rue d'Offwiller
- Rue du Château
- Rue d'Ingwiller + parking salle polyvalente

Suivront enfin à partir de juin 2018, les impasses et rues non citées précédemment.

Nous reviendrons dans notre édition de 2019 sur le coût de cette opération, les subventions obtenues et sur les économies d'énergie à espérer.

DÉPART EN RETRAITE

Michel Antin, ouvrier communal, a fait valoir ses droits à la retraite à l'âge de 60 ans.

Horticulteur pépiniériste de formation, il a ensuite connu une longue carrière d'ouvrier soudeur au sein de l'entreprise De Dietrich entre 1975 et 2001.

Marié et père de deux enfants, il a été recruté par la commune de Rothbach le 1er juin 2002. Il aura travaillé plus de 15 ans pour notre collectivité.

Le temps est venu pour lui de se tourner vers d'autres activités. Nul doute que ses passions pour les chevaux, le bricolage et l'apiculture vont encore lui procurer de nombreuses années de bonheur.

Le municipalité lui souhaite une bonne retraite et le remercie pour ses années de service public.



Pendant l'été 2017, nous avons employé deux ouvriers communaux, en attendant le départ à la retraite de Michel Antin. De ce fait le conseil municipal avait décidé de ne pas embaucher de saisonniers comme les années précédentes.

En 2018, sauf imprévus, nous souhaitons reconduire cette opération. Cependant, les futurs candidats devront dorénavant respecter certaines règles :

- Avoir au minimum 16 ans
- Etre dans un cursus scolaire
- Etre obligatoirement disponible en juillet et en août.

ASSESEUR LORS D'UN SCRUTIN ELECTORAL

Etre assesseur du bureau de vote est un devoir civique. En théorie, le président du bureau peut être amené à convoquer tout villageois inscrit régulièrement sur la liste électorale.

En pratique, ce sont les conseillers municipaux qui occupent cette fonction. Seulement, ces derniers ne sont pas assez nombreux pour combler tous les créneaux horaires. Aussi, nous convoquons depuis quelques années déjà les jeunes inscrits, primo électeurs de préférence, pour renforcer notre équipe. Parfois, les responsables d'associations sont également sollicités.

Ces deux heures de service au profit de la communauté, permettent aux jeunes, tout en s'occupant des opérations électorales, de discuter avec les élus et de rencontrer leurs concitoyens. Cela éveillera peut-être chez l'un ou l'autre, une future vocation communale.

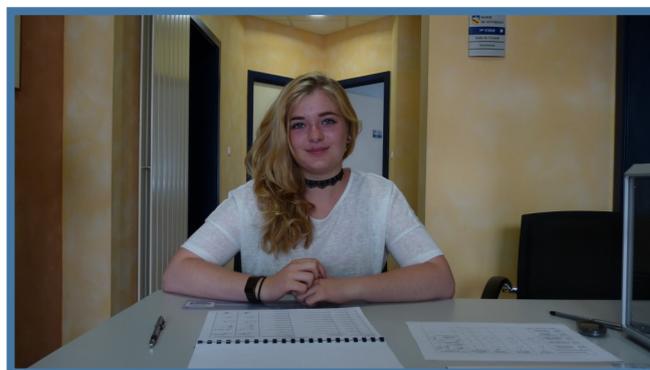
Le code électoral, stipule qu'une personne convoquée n'a le droit, ni de refuser, ni de prétendre à rémunération.

Les postes qu'un assesseur peut occuper sont au nombre de 4 :

- Vérifier, dater la carte électorale, remettre l'enveloppe de vote
- Manipuler l'urne
- Tenir le registre de signatures
- Participer au dépouillement après clôture du scrutin.

RAPPEL : pour le bon déroulement du scrutin, il est obligatoire pour les électeurs, de :

- **Prendre au moins deux bulletins de vote parmi ceux mis à disposition**
- **Passer par l'isoloir pour la mise sous enveloppe.**



Ci-dessous, quelques chiffres de la section de fonctionnement du compte administratif 2016. Ce compte a été approuvé par le conseil municipal en sa séance du 21 mars 2017.

Dépenses totales : 336 721,21 €
Recettes totales : 394 798,39 €

<i>DÉPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
- Eau assainissement	2 246,93 €	- Impôts et taxes	167 816,58 €
- Electricité	15 098,51 €	- Dotations diverses	60 513,79 €
- Combustibles	12 582,55 €	- Coupes de bois	33 505,30 #
- Assurances	8 507,35 €	- Droits de chasse	15 346,00 €
- Fêtes cérémonies	5 259,29 €	- Loyers	26 677,14 €
- Télécom	3 337,63 €	- Carrières (loyers + ventes)	83 963,35 €
- Frais ONF	9 171,52 €		
- Taxes foncières	8 705,00 €		
- Adhésion SDIS	14 473,71 €		
- Compensation charges territoriales	14 220,00 €		
- Charges de personnels	140 370,47 €		
- Indemnités élus	17 524,18 €		
- Remboursement emprunt	17 195,12 €		
- Fournitures administrative et scolaires	4 358,63 €		
- Entretien bois et forêts	10 411,84 €		

Le document complet est consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

BOITE AUX LETTRES JAUNE

Dans un souci de sécurité et afin de faciliter l'arrêt momentané des véhicules, la municipalité vient de demander, aux services de la Poste, de déplacer la boîte aux lettres jaune.

Celle-ci sera donc transférée prochainement du n° 1 rue du Moulin vers la mairie au 19 rue Principale. Il s'agira d'un modèle fixé sur pied et scellé au sol.



DE NOUVELLES PLANTATIONS DANS NOS VERGERS !

Dans l'édition 2016, je vous avais sensibilisés à la nécessité de faire revivre et d'entretenir nos vergers, un bien précieux qui a le vent en poupe, quoi de plus naturel que d'exploiter nos vergers et de récolter nos propres fruits afin de se nourrir plus sainement.

A l'automne dernier, au cours de mes promenades, j'ai pu constater que l'intérêt pour la culture fruitière s'est éveillé pour certains. En effet, j'ai recensé une trentaine d'arbres fruitiers nouvellement plantés, notamment dans des parcelles aux Riemelsberg, Kronenberg, Seelhof et Am Berg. Il s'agit essentiellement d'arbres demies tiges et hautes tiges subventionnés respectivement à hauteur de 40 % et 50 % (avec un plafonnement à 30 € par plant) par la Communauté des Communes du Pays de Niederbronn les Bains.

Espérons que ces nouvelles plantations marquent le début d'une prise de conscience pour la pérennisation de nos vergers et je souhaite que d'autres se laissent gagner par ce nouvel engouement

Afin d'encourager d'autres initiatives, voici quelques conseils pour réussir vos nouvelles plantations :



Période de plantation

L'automne est la saison la plus favorable, conformément au dicton "À la Sainte Catherine, tout arbre prend racine". En effet, il faut planter aux alentours du 25 novembre tout en évitant les périodes de gel.

Préparation des trous

Ils devront avoir une profondeur minimale de 70 centimètres, voire 1 mètre en fonction de la nature du sol.

Conserver la bonne terre afin de la réutiliser au contact des racines. On peut aussi faire un apport de bonne terre et la mélanger à la terre existante.

Habillage des racines et pralinage

Idéalement les arbres doivent être replantés le plus rapidement possible après avoir été sortis de terre. Les racines doivent être raccourcies au sécateur, coupe orientée vers le bas. L'opération de pralinage consiste à tremper les racines dans un mélange de terre argileuse, de bouse de vache et d'eau.

Tuteurage

Il faudra absolument mettre un tuteur dans le trou avant de remettre de la terre en veillant à ce qu'il soit placé côté ouest pour un bon maintien de l'arbre par rapport aux vents dominants.

Plantation

Remplir le trou de terre en ayant soin de placer l'arbre près du tuteur de façon à ce que le point de greffe dépasse de quelques centimètres le niveau du sol. Secouer l'arbre afin que la terre se mette de façon compacte autour des racines qui doivent garder leur orientation. Arroser copieusement, fixer l'arbre à son tuteur avec un lien ou une lanière. Raccourcir si nécessaire le tuteur qui ne doit pas rentrer dans la couronne de l'arbre et placer une protection genre filet ou grillage autour de l'ensemble pour le protéger des ravageurs et du gibier.

Taille

La taille de formation est très importante. Elle doit être effectuée dans la foulée de la plantation ou au printemps avant que la végétation ne reprenne.



DE NOUVELLES PLANTATIONS DANS NOS VERGERS !

C'est là que se définira la forme de l'arbre autour de l'axe central et des charpentières.



Suivi et entretien

Dans les mois et les premières années suivant la mise en place des nouvelles plantations, un suivi régulier est nécessaire afin d'assurer leur bon développement : binage et paillage au pied de l'arbre, arrosage en période de sécheresse, ajustage du lien en fonction de la croissance de l'arbre, etc.

J'espère que ces quelques conseils vous permettront de vous lancer et je me tiens à votre disposition si des questions subsistent.

Bien sûr la tâche n'est pas facile et il reste beaucoup à faire dans notre secteur, notamment au niveau entretien et taille, suppression du gui qui affaiblit les arbres jusqu'à entrainer leur mort, entretien des parcelles ainsi que leur transmission de génération en génération. Espérons qu'après une première prise de conscience vous trouviez le courage de vous y atteler pour votre satisfaction personnelle ainsi que celle de vos proches.

Alfred Huckendubler

Délégué vergers commune de Rothbach

Tél 03 88 89 36 88



Exemple de six nouveaux arbres plantés dans une parcelle

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Depuis plusieurs années déjà, c'est la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn les Bains qui organise la journée « Nettoyage de printemps » sur l'ensemble de son territoire. Elle met à disposition des communes, les gants et les sacs poubelles ainsi que les bennes pour la collecte des déchets.

Cette année, le samedi 10 avril, sous un soleil radieux, environ 25 « Robaecher », se sont élancés, sacs poubelles à la main, à la recherche de débris et autres immondices, laissés sur le bord des routes et des chemins par des pollueurs incivils. Heureusement, d'année en année, les quantités ramassées s'amenuisent.

Ces opérations ponctuelles, comme celles menées tout au long de l'année par la DIR (Équipement) ont un coût, supporté par les contribuables que nous sommes tous !

Pour clore la matinée, c'est dans une ambiance chaleureuse, que les « nettoyeurs » ont dégusté : grillades, salade de pommes de terre et pâtisseries offertes par la commune.

Merci aux bénévoles et : A l'année prochaine !



MARCHÉ AUX PUCES



L'association de pêche de Rothbach organise chaque année son traditionnel marché aux puces. En 2017 a eu lieu la 23e édition. A cette occasion 610 m linéaires ont été vendus. Une vingtaine de bénévoles était présente pour le service en cuisine, en salle et pour le bar, ainsi que pour la mise en place des 65 exposants dès 5h du matin. Une restauration était proposée aux nombreux visiteurs et étalagistes. Une centaine de plats : assiette gourmande ou assiette Alsacienne fut consommée.

Chaleur et coups de soleil étaient de la partie !

Clôture du marché à 18h.



FÊTE NATIONALE

Le Conseil Municipal a organisé le 13 juillet 2017, la traditionnelle « soirée knacks et bière » à volonté jusqu'à épuisement du stock. Comme les années précédentes, les citoyens de Rothbach sont venus nombreux.

Ce fut encore une fois, une belle soirée conviviale. Cet événement est toujours une occasion pour les Robaecher, de se retrouver dans la bonne humeur, tout en commémorant la Fête Nationale !



JARDINS OUVERTS

Le samedi 7 octobre dernier, a eu lieu le 1^{er} chantier sur le terrain communal près de la mairie de Rothbach.

En projet, au centre du village, des carrés de jardins potagers construits avec des palettes récupérées. Une haie de framboisier est également en préparation.

Ce coin de jardin est « OUVERT » à tous pour jardiner, échanger, parler, se retrouver...

Pour votre information, pour jardiner : planter, semer, biner... , nous vous donnons rendez-vous début mars 2018.

Plus d'informations concernant le projet, auprès de :

Elke et Harry Tél. : 03 88 01 96 47

ou

Pamela Hamann Tél. : 03 88 89 02 12.



ÉCOLE DE ROTHBACH (Grande section et CP)



Intervenante :

Marie L'Antillaise "Rythmes et Percussions" rue de la Fontaine UFFHEIM 06 63 69 07 06 et 03 89 83 94 07

Le mardi 6 juin 2017, nous avons fait des percussions africaines avec Marie.

En Afrique, la musique exprime le bonheur et la joie de vivre, elle accompagne chaque moment de la vie.

Nous avons joué du Djembé, mais aussi du Sangban, du Kenkeni ou du Dununba qui sont munis d'une cloche qui s'appelle "Kenken".

Les enfants de GS-CP

Classe de Mme Frédérique HUTCHEN



NOS AMIES « LES ABEILLES »

Les abeilles *Apis Mellifera* sont domestiquées et élevées dans des ruches pour leur miel. Elles vivent en communauté que l'on appelle colonie. Leur nid est bâti sur des rayons en cire parallèles, composés d'alvéoles hexagonales. La colonie comprend trois castes :

- La reine, qui est plus grande que les autres abeilles, pond les œufs. Elle est donc la mère de toutes les abeilles de la colonie. Elle peut vivre de 4 à 5 ans.
- Les ouvrières, qui sont entre 20 000 et 80 000 au printemps, vivent environ 40 jours.
- Les mâles, ou faux-bourçons, sont au nombre de 1 000 à 4 000 au printemps. Ils servent à féconder les nouvelles reines. À l'automne ils sont chassés de la colonie et meurent.



AU FIL DES SAISONS

Au printemps, la colonie se développe. Avec le retour des beaux jours, les rentrées de pollen et de nectar engendrent une augmentation progressive de la ponte de la reine. Celle-ci peut pondre jusqu'à 2 000 œufs par jour. L'abeille naît 21 jours après la ponte. Elle naît adulte et travaille de suite.

Sa première tâche sera de nettoyer sa cellule afin que la reine puisse à nouveau y pondre un œuf. Au cours de sa courte vie, l'ouvrière exercera différents métiers : nettoyeuse, nourrice (elle nourrit les jeunes larves), manutentionnaire (stockeuse de miel et pollen), ventileuse, bâtisseuse de nouveaux rayons de cire, gardienne à l'entrée de la ruche...

Puis, les dix derniers jours, elle sera butineuse et fera des allers-retours permanents (jusqu'à épuisement) afin de récolter du nectar de fleurs, du miellat (exsudat rejeté par des pucerons sur les sapins, épicéas, châtaigniers..), du pollen ou de l'eau.

La butineuse aspire le nectar des fleurs avec sa langue puis le stocke dans son jabot. Ensuite, elle retourne à la ruche où elle sera déchargée de son butin par des manutentionnaires. Celles-ci se passeront ce nectar de bouche en bouche et le transformeront en miel en l'asséchant et en y ajoutant des enzymes. Ce miel sera stocké dans des cellules de cire, puis operculé à l'aide d'une fine couche de cire afin qu'il se conserve au mieux.

Lorsque la colonie est assez peuplée et qu'il y a une miellée, les butineuses peuvent rentrer de grandes quantités de nectar, et l'apiculteur peut récolter le surplus. La population diminue à la fin de l'été. L'apiculteur effectue un traitement anti-varroas (acarien parasite de l'abeille, ressemble à une petite tique) et veille à ce que la colonie ait assez de miel pour passer l'hiver, soit 12 à 15 kg.

À la fin de l'été, la reine pond les abeilles d'hiver qui vivront entre 4 et 6 mois. La reine cesse de pondre à la fin de l'automne. À ce moment, les abeilles se mettent en grappe autour de la reine.

POURQUOI LES ABEILLES SONT-ELLES INDISPENSABLES ?

Elles assurent la pollinisation. En allant de fleur en fleur pour butiner le nectar, le pollen se fixe sur le corps velu de l'abeille puis est déposé sur les autres fleurs visitées. La fécondation a lieu : le fruit ou le légume commence à se développer (les jeunes larves), manutentionnaire (stockeuse de miel et pollen), ventileuse, bâtisseuse de nouveaux rayons de cire, gardienne à l'entrée de la ruche...



NOS AMIES « LES ABEILLES »

LE SAVIEZ-VOUS ?

La vitesse de vol d'une abeille est de 24 km/h à vide et 20km/h en charge. Environ 40000 km de vol sont nécessaires pour la fabrication d' 1 kg de miel. Le rayon de butinage autour de la ruche est d'environ 2 à 3 km. Les alvéoles de cire sont inclinées de 13° vers le haut afin que le miel ne s'écoule pas.

Afin d'attirer les insectes pollinisateurs dans vos jardins, pensez à plan-ter des plantes mellifères: tilleul, acacia, noisetier, saule, arbres fruitiers, framboisier, phacélie, bourrache, verge d'or, lavande, romarin, thym, bruyère, lierre, troène, cotonéaster, coquelicot, bouillon blanc... Et bien sûr, évitez d'utiliser des désherbants et autres pesticides !

Stéphanie ACKERMANN

Apicultrice à Menchhoffen
lerucherdelamoder@hotmail.fr



GROUPEMENT ORNITHOLOGIQUE DU REFUGE NORD ALSACE

VOUS TROUVEZ UN ANIMAL SAUVAGE BLESSÉ ? QUE FAIRE ?

Créé en 1983, le Groupement Ornithologique du Refuge Nord Alsace est une association locale qui assure la gestion et la logistique du centre de sauvegarde de la faune sauvage . Reconnu de mission d'utilité publique, il accueille les animaux sauvages en détresse à des fins de soins en vu de leur réinsertion dans le milieu naturel. En 2003 , le GORNA s'installe dans la maison forestière du Loosthal à Neuwiller -lès-Saverne . Le centre est agréé pour toutes les espèces européennes (oiseaux, mammifères , ...) ainsi que pour les espèces exotiques sur réquisition des autorités dans le cadre de saisies.

SON SENTIER PÉDAGOGIQUE

Situé dans un cadre naturel d'une beauté exceptionnelle, ce petit parcours forestier est périphérique au centre de soins. Il vous permettra de découvrir différents aspects de protection de la biodiversité sans interférer sur la tranquillité des animaux en convalescence.

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DE L'ANIMAL

Manipulez l'animal avec des gants et enveloppez le dans une couverture.

Placez-le dans un carton percé de petits trous et couvrez le fond avec du papier journal froissé pour le caler. Conservez l'animal dans un endroit tempéré et laissez-le au calme. Ne jamais lui donner de médicaments, à boire ou à manger.

IMPORTANT

Le transport et la détention d'un animal sauvage sont strictement règlementés. Avant tout transfert, il est obligatoire de prévenir l'Office National de la Faune sauvage de votre département.

Maison forestière du Loosthal
Route Départementale 134
67330 Neuwiller-lès-Saverne
Tel : 03 88 01 48 00

OU

Adressez vous à
Schmitt Gérard
67340 Rothbach
Vice président de l'association



PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD



www.randovosgesdunord.fr : le site qui vous facilite vos randos

Une randonnée réussie, c'est une randonnée bien préparée. Le nouveau site web développé par le Parc naturel régional des Vosges du Nord vous propose de nouvelles sorties et les outils les plus modernes pour en profiter pleinement.

Les Vosges du Nord sont un véritable paradis pour les randonneurs. 2600 kilomètres de sentiers balisés sillonnent notre territoire. La nature nous offre des forêts préservées, des rochers spectaculaires, une faune et une flore remarquables. Nos anciens nous ont légué des citadelles vertigineuses, des étangs poissonneux, des paysages ouverts où les vergers et les haies sont encore présents.

Depuis longtemps, le Club Vosgien et autres associations ont tracé des circuits, balisé des sentiers, entretenu des chemins, ils constituent une richesse unique en France. Aujourd'hui, la révolution numérique vient prolonger ce travail de terrain en vous permettant de profiter pleinement de vos balades.

Avec randovosgesdunord.fr, vous pouvez sélectionner vos parcours en fonction de vos critères : temps de parcours, difficulté, dénivelé... Vous pouvez ensuite visualiser en image les points d'intérêts : patrimoine naturel ou bâti, points de vue... Vous pouvez même découvrir les offres touristiques : restauration, musées, hébergements...

Les fonctionnalités du site sont nombreuses : impression de l'itinéraire, partage sur vos différents terminaux ou sur les réseaux sociaux... randovosgesdunord.fr, le site qui va vous donner envie de balader !

Le projet a été développé par le Parc naturel régional des Vosges du nord en partenariat avec Atout Parc*, le Club Vosgien et avec le soutien de la Région Grand Est et le Massif des Vosges. (*regroupement des offices de tourisme du territoire et autres acteurs du tourisme en association)

Habiter dans un Parc naturel régional c'est bien, mais ça nous sert à quoi ?

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a été créé en 1975, il couvre 111 communes réparties entre le Bas-Rhin et la Moselle. Il compte 84 000 habitants sur 128 000 hectares.

Ses missions sont définies dans une charte rédigée par les acteurs du territoire. Ses objectifs : préserver et valoriser la biodiversité comme les savoir-faire et les cultures locaux, contribuer à un développement économique et social durable fondé sur les ressources naturelles, inscrire le territoire dans une logique de respect de la biodiversité. Pour mener à bien ses missions, il dispose d'une trentaine de chargés de mission spécialisés dans des domaines aussi divers que l'écologie, l'architecture, l'urbanisme, l'agriculture, la culture, le tourisme.

Le Parc agit en majorité à l'échelle du territoire. Il porte des projets, souvent en partenariat avec les communautés de communes et conseille les élus au quotidien dans leurs projets d'aménagement d'espaces publics, de rénovation ou de construction de bâtiments municipaux ; des projets de mise en valeur de paysage, de gestion des cours d'eau, des



forêts communales, des sites patrimoniaux, pour la prise en compte de la faune sauvage. Il coopère également avec son voisin allemand du Naturpark Pfälzerwald.

Mais vous, habitant des Vosges du Nord, que peut vous apporter le Parc ?

Au-delà de ses missions générales, le Parc s'adresse directement aux citoyens. Quelques exemples d'actions et de projets auxquels vous pouvez participer :

Chaque propriétaire d'une maison traditionnelle a le droit à un conseil architectural gratuit. La rénovation énergétique est devenu un grand enjeu national. Le Parc aide les habitants du Parc à optimiser les performances thermiques de leurs habitations anciennes en préservant leur valeur patrimoniale. Les architectes du Parc maîtrisent les techniques et matériaux adaptés à la rénovation des maisons anciennes.

Le concours « jardiner pour la biodiversité » propose de valoriser les jardiniers amateurs. Vous ne voulez plus utiliser de pesticides dans votre jardin et votre potager et introduire des espèces invasives ? Le Parc vous accompagne pour faire de votre carré de verdure, un paradis de la biodiversité.

Le Parc, c'est presque une découverte chaque jour. Vous voulez contribuer à faire des Vosges du Nord un territoire exemplaire en matière d'environnement, venez participer aux nombreuses manifestations que nous organisons tout au long de l'année : sorties nature, cinés débats, conférences, animations pour les enfants, chantiers participatifs, concours...

Vous êtes un agriculteur, un forestier, un artisan en bâtiment, un pépiniériste, un industriel ? Vous pouvez rencontrer nos agents spécialisés dans votre domaine

d'activité pour vous accompagner dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

A l'heure où le bien-être de l'espèce humaine est directement menacé par ses propres excès, le changement passera par l'engagement de chacun. Si vous avez un projet, le Parc et ses agents peuvent vous aider.

Le Parc naturel régional des Vosges du nord, une autre vie s'invente ici.

INFORMATIONS SMICTOM DU NORD DU BAS-RHIN

- ⇒ Harmonisation de la Redevance Incitative à la pesée sur 3 CC à partir 01/01/2018 (CC Pays de Wissembourg - CC Sauer Pechelbronn - CC Outre Forêt)
- ⇒ Verre : ne pas déposer dans les conteneurs prévus à cet effet la vaisselle, des bouteilles en plastique, ordures ménagères, papier, ampoules, vitre,
- ⇒ Importance de mettre la poubelle au régime des 4 R : **RÉDUIRE, RÉPARER, RÉUTILISER, RECYCLER** document téléchargeable sur les sites de Vos Communautés de communes



⇒ Couvercle des poubelles fermé sous réserve de le voir refusé à la collecte.

⇒ De nouvelles filières sur les déchèteries pour :

- le plâtre simple et complexe : déchèterie Niederbronn-Les-Bains, Lauterbourg, Sultz-sous-forêts - Wissembourg et Woerth)
- mobilier et meubles : Lauterbourg - Niederbronn-Les-Bains - Mertzwiller - Sultz-sous-Forêts - Wissembourg - Woerth
- capsules Nespresso : toutes les déchèteries
- plastiques souples : toutes les déchèteries

Pensez-y



⇒ Pour vos déchets de préparation des repas et du jardin vous pouvez acquérir un composteur auprès de votre Communauté de communes pour un montant de 25 €

⇒ Parc des conteneurs à verre renouvelé d'ici le printemps 2018 sur tout le territoire.



Naissances

Alex WEISSGERBER, né à Haguenau le 12/03/2017

Tim Willy ROTH, né à Saverne le 13/05/2017

Louane, Jeanne RUCH, née à Haguenau le 04/08/2017

Antonin, Christian, Charles HENNY, né à Haguenau le 28/11/2017

Mariages

Julien Georges Ludovic MAGNIEN et **Elodie Salomé JUND**, le 05/08/2017

Mayank TRIPATHI et **Séverine Emmanuelle WAGNER**, le 25/08/2017

Milan ZEGARAC et **Liza KLEIN**, le 24/10/2017

Cyril Francis RUCH et **Jessica Marie SCHLAGDENHAUFFEN**, le 25/12/2017

Décès

Anna ANDRUSZKIEWICZ née MERKEL, le 22/01/2017 à Rothbach

Alfred METZ, le 27/01/2017 à Haguenau

Jacques Philippe DREHER, le 04/02/2017 à La-Petite-Pierre

Jean Edouard KAYSER, le 28/03/2017 à Haguenau

Frieda GERLINGER née DREHER, le 05/04/2017 à Rothbach

Willy Ernest MATHIS, le 14/11/2017 à Rothbach

GRANDS ANNIVERSAIRES



Edouard Kayser

85 ans

né le 15 février 1932 à Mulhausen



Jozéfa Andrzejewska

90 ans

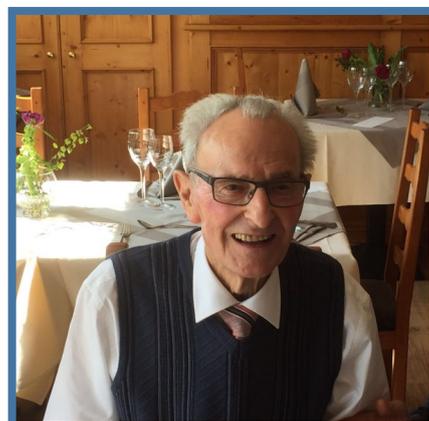
née le 2 mars 1927 en Pologne



Marthe Dick née Miller

85 ans

née le 9 mars 1932



Willy Mathis

85 ans

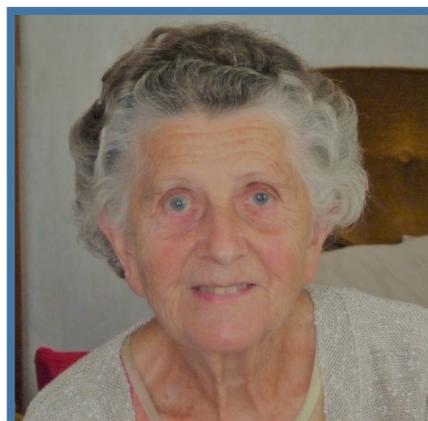
né le 2 avril 1932 à Offwiller



Alice Vollmer née Weissgerber

95 ans

née le 2 avril 1922 à Offwiller



Nicole Lienhard née Greigert

85 ans

née le 9 août 1932 à Colmar

Frédéric Baltzer 85 ans

né le 9 décembre 1932

APRÈS-MIDI SENIORS

Depuis 3 ans, tous les mois, les seniors de Rothbach se retrouvent pour un agréable après-midi. Au programme : chants, jeux de société (Jeux de cartes : Belote, Ramy, Uno ; Ne t'en fais pas, Scrabble, Memory...). Un goûter termine la journée autour des gourmandises apportées par les participants.

Le 12 juin a été une journée particulière. Avec la participation de chaque personne présente, nous avons organisé un barbecue géant. Les convives avaient préparé salades et desserts. Les grillades étaient offertes par la commune.



CLUB VOSGIEN DE ROTHBACH

LA SOUPE AUX POIS :

Un succès depuis plusieurs années !

Après près de 3 h de marche, tout le monde s'est retrouvé à la salle polyvalente. Ce sont plus de 200 personnes qui ont pu déguster la fameuse soupe aux pois ainsi que les saucisses qui font la réputation de cette journée. Cette soupe était préparée dès 7 h 30 du matin par Elke et Edith avec comme principaux ingrédients 30 kilos de pois cassés et 25 kilos de pommes de terre. Ce sont donc plus d'une tonne de pois et un peu moins d'une tonne de pomme de terre qui ont été utilisées depuis la première édition en 1978...

L'après-midi s'est poursuivie dans la convivialité avec même quelques airs d'accordéon et pour certains, une partie de pétanque en profitant d'une météo très favorable météo.

Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine avec, on l'espère, le même succès et aussi le même soleil.

À noter aussi, que le Houx d'Argent a été remis à Roland Fischer par Jean Simon, président du C.V. de Niederbronn-Reichshoffen, accompagné d'un cadeau remis par Alfred Huckendubler, président du C.V. de Rothbach, pour le travail accompli tout au long de l'année.

Plus d'informations sur internet : www.cvrothbach.com

RECETTE : DROGEGFELS

Plat typique des anciens de Rothbach.

Faire bouillir :

- 3 gros navets jaunes
- 3 gros navets blancs
- 400 g de rutabaga
- 400 g de carottes
- 300 g de pommes de terre
- 2 poireaux
- 300 g de lard fumé
- 1 bouillon

Faire revenir 3-4 oignons coupés. Hacher du lard frais et fumé. Le mélanger avec les oignons et de la farine puis faire des boulettes.

Mettre les boules dans le bouillon de légumes et faire mijoter 30 mn.

Temps de cuisson : 1 h pour le bouillon et les légumes.

+ 30 mn bouillon et boulettes.

Merci à Lucie, Jeanine et Marthe pour cette recette.



FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS



Comme chaque année, la commune invitait ses aînés de 65 ans et plus au déjeuner de fin d'année. L'occasion pour des personnes parfois isolées ou sortant peu, de retrouver des connaissances autour d'un bon repas, pour un moment convivial.

C'est notre traiteur local Jean-Paul SCHOTT qui avait préparé l'excellent pot au feu. Encore merci à toute son équipe.

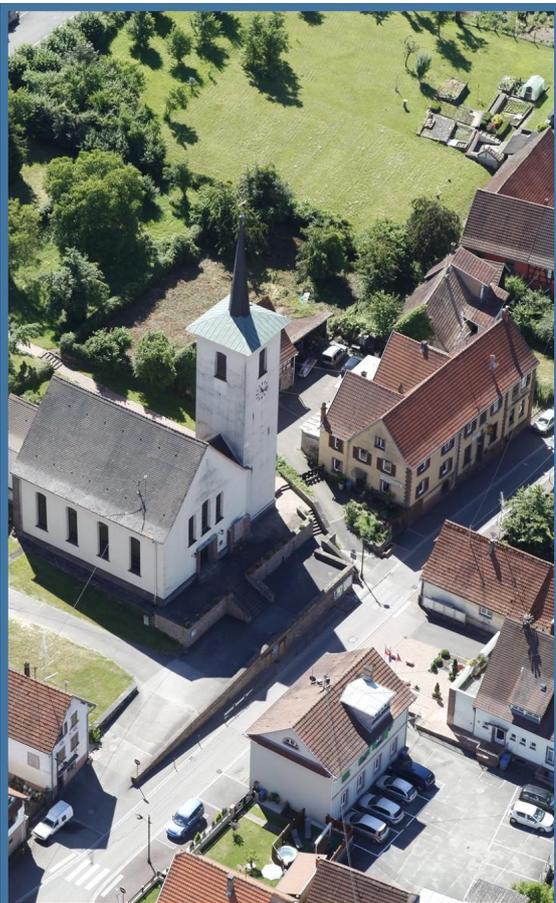


FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

Après la confection des bredeles et la distribution aux aînés Réseau Animation Intercommunal proposa une séance cinéma a nos jeunes.



ROTHBACH VU DU CIEL



ROTBACH AU FIL DES SAISONS

Blotti à l'entrée d'une étroite vallée dans un environnement diversifié, façonné par l'homme depuis des décennies, notre village est paisible et attrayant tout au long de l'année.

Jardins, vergers, prairies, vignes, collines boisées, carrières, rivières, étangs... font partie intégrante d'un patrimoine local exceptionnel qu'il faut préserver !

HIVER

*Em Wender, kenne mer Schnee
schüfle, Schledde faahre un
Schneemänner beuje ...*

*En hiver, nous pouvons pelleter la
neige, luger et faire des bonhommes
de neige ...*



PRINTEMPS

*Em Frehjohr, kenne mer wedder
anfange gärtle, de Vejele züheere,
un d'erschde Striss mache...*

*(Au printemps, nous pouvons
recommencer à jardiner, écouter les
oiseaux chanter et faire les premiers
bouquets...).*



ÉTÉ

*Em Summer, kenne mer Waldbeere,
Himbeere, Brummbere zopfe, en de
Bach baade oder fische!*

*En été, nous pouvons cueillir
myrtilles, framboises, mûres, nous
baigner dans la rivière ou pêcher...*



AUTOMNE

*Em Herbscht, kenne mer Nusse
uffmache, Keschde uffhewe,
Champignons süeche un e hüffe Obst
rundermache...*

*En automne, nous pouvons ouvrir
des noix, ramasser des châtaignes,
chercher des champignons et récolter
plein de fruits...*



NOUS SUIVRE :

- Sur Internet : **www.rothbach.alsace**
- Sur Facebook : **Commune de Rothbach**
N'hésitez pas à aller les consulter, ils sont régulièrement mis à jour, par le secrétaire SCHOTT Marc et FISCHER Florian.
Pour toutes informations et demandes de publications d'informations, d'articles, d'affiches ou de photos, veuillez contacter la Mairie **mairie.rothbach@gmail.fr** et/ou FISCHER Florian (**florian-fischer@outlook.fr**).
- Sur le site internet des DNA : retrouvez tous les articles sur la commune de Rothbach sur **www.dna.fr** > Recherche > Commune > Rothbach ou directement en allant à l'adresse : **www.dna.fr/edition-de-haguenau/rothbach**
- Sur TV3V : retrouvez toute l'actualité de la Communauté de Commune mais également les reportages concernant l'actualité de notre village sur le site internet de TV3V : **www.laregie.fr/VOD**

CARTES D'IDENTITÉS :

Depuis, le 28 mars 2017, comme pour les passeports, pour renouveler votre C.I. il faut se rendre dans l'une des 33 mairies agréées du département. A savoir pour notre secteur, Niederbronn les Bains, Ingwiller, ou la commune nouvelle de Val de Moder. Les formulaires de demande, peuvent toujours être retirés en mairie de Rothbach. Vous avez également la possibilité de remplir un formulaire de pré-demande par internet. Le renouvellement de la carte est gratuit sauf en cas de perte ou elle vous coûtera la somme de 25 euros en timbres fiscaux. Pour connaître la liste des pièces à fournir, adressez-vous à notre secrétaire de mairie.

- Mairie de Niederbronn les Bains uniquement sur rendez-vous TEL : 03 88 80 89 89
- Mairie d'Ingwiller uniquement sur rendez-vous TEL : 03 88 89 47 20
- Commune de Val de Moder (mairie déléguée de Pfaffenhoffen) sur rendez-vous TEL : 03 88 07 70 55

ATTENTION AUX DELAIS D'ATTENTE QUI PEUVENT S'ÉLEVER A DEUX MOIS ET PLUS.

REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES :

Avec votre carte bancaire, vous pouvez régler votre facture « ordures ménagères » en quelques clics en vous connectant sur le site de la Communauté de Communes du pays de Niederbronn-les-Bains. www.ccpaysniederbronn.fr Tel : 03 88 05 86 86

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Si vous avez un différend, avec un voisin, votre locataire, votre propriétaire, un artisan pour une malfaçon... Faites appel au conciliateur de justice avant d'entamer d'autres poursuites. Il est présent tous les 4^e vendredi du mois sur rendez-vous en mairie de Niederbronn les Bains. Contact par courriel : jean-marie.defontaine@conciliateurdejustice.fr

DATES À RETENIR :

- **Samedi 7 avril** : « Nettoyage de printemps ».
- **Vendredi 13 juillet à 18H** : Fête Nationale, Soirée knacks
- **Dimanche 11 novembre à 11H** : Cérémonie au monument aux Morts.
- **Dimanche 9 décembre** : Repas de Noël des aînés.

Rothbach "Underem Schiewebari" n°3 - Janvier 2018 | Commune de Rothbach |

Directeur de la publication : KLEIN Rémi, Maire | **Rédaction** : FISCHER Florian, HILT Joëlle, KERN Simone, KLEIN

Pascal, KLEIN Rémi, SCHOTT Marc, SORGIUS Christiane, VOLLMER Jean-Philippe | **Coordination** : Commission

Communication | **Mise en page** : FISCHER Florian www.fischer.alsace | **Crédit Photos**: Commission Communication,

Commune de Rothbach | **Impression** : Action Repro Couleurs - Haguenau - 250 exemplaires.